

Éleveurs bovins viande

Quelle marge dégage votre élevage ?

300 €/ha ? 500 €/ha ? 1 000 €/ha ?

Dans le cadre du dispositif d'appui technique financé par France Agrimer et le Feader, la Maison de l'Élevage vous propose de calculer votre marge brute et comparer vos résultats à une moyenne de groupe d'éleveurs de votre département.

Quels objectifs :

- Vous aider à vous adapter aux conséquences de la nouvelle PAC dans votre système d'exploitation.
- Vous accompagner dans une démarche d'amélioration des résultats technico-économiques de votre élevage.

Quels services :

- Analyse de l'évolution des aides avec la nouvelle PAC et étude des possibilités d'anticipation et d'adaptation.
- Détermination des principaux indicateurs de conduite qui conditionnent directement les résultats d'un élevage bovin viande.

- Dégager les points forts et les points faibles du système et estimer les marges de progrès.

A qui s'adresser :

Joël ABADIE – Maison de l'Élevage du Gers - Tél : 05.62.61.79.60 - Mail : ede32@gers.chambagri.fr

** (Participation de FranceAgrimer et du FEADER)*